

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2015

Présents : J. ARCAS, JC BRANVILLE, D. FERLET, C. CRE, E. JULIEN, M. BARRAL, K. SULTER, P. DOUR, P. RIQUIN, W. FOSTER, R. SANDOVAL, B. COVEMACKER

Procurations : PM GUIRAUD à JC BRANVILLE, S. VIDAL à B. COVEMACKER, O. BALOT à D. FERLET

Secrétaire de séance : C. CRE

Ouverture de la séance à 18h30

Monsieur le maire demande s'il y a des observations ou des modifications à apporter sur le compte rendu de la séance du conseil en date du 8 septembre 2015.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Informations diverses

- Festival de la BD « Carnet de Villages », le conseil est invité à l'inauguration samedi 4 à 19h salle polyvalente de Mons la Trivalle.
- Rapport annuel du Parc : Budget et bilan des actions du Parc Naturel Régional sont à disposition pour consultation.
- Rapport du SIAE : Bilan à disposition pour consultation
- Grand Trail « 6666 » : Cette manifestation sportive importante nécessite la participation de nombreux bénévoles pour les points de contrôle et de ravitaillement sur le parcours. Il serait bon de suggérer aux organisateurs de trouver un moyen pour impliquer davantage les acteurs locaux. Cela pourrait se faire sous la forme d'une association ouverte aux acteurs locaux et à la population des communes traversées par la course et éviter le rejet de cet événement par une partie de la population.
- Téléthon
 - Le 03 décembre Avec les écoles d'Olargues
 - Le 05 décembre Parcours VTT et LOTO à 20h30
 - Le 06 décembre concours de pétanque
- Réunion sur les risques d'inondations le 12/12/2015 à 9h30 en présence du SDIS 34 à CEBENNA
- Noël de la Mairie le 12/12/2015 à partir de 15h salle de la Mairie - Gouter et contes de Noël en présence des aînés de la Maison de retraite.
- Marché de Noël le 13/12/2015 avec Concert des Vocal' Hic le matin à 10h30 dans la salle de la mairie
- Noël à CEBENNA le 16/12/2015 Gouter - contes et projection

ORDRE DU JOUR

➤ Modification du projet de fusion par le Préfet de Région lors de la CDCI du 5 octobre 2015 – Loi NOTRe.

Monsieur Arcas explique le fondement de la loi ainsi que les particularismes dû au fait que nous nous trouvons en zone de montagne.

Rappel qu'au final du processus, c'est le Préfet qui prendra la décision concernant notre regroupement.

Monsieur Branville donne lecture du projet de délibération.

Le projet de fusion présenté par Monsieur le Préfet en tenant compte des mesures qui seront prises avec l'adoption de la loi Montagne II ; du collectif budgétaire 2016 (reconnaissant la ZRR) ; de la réforme de la DGF ; est adopté à l'UNANIMITE

➤ Echange de terrain Secteur du Peyral

L'échange de terrain entre la Commune et la Famille MOLIERES est acté et satisfait les 2 parties, il est adopté à l'UNANIMITE

➤ Forfait SACEM pour la commune

La SACEM propose aux communes un forfait annuel pluri-animation à 131.93 € qui couvrirait la majeure partie des fêtes de la commune.

Adopté à l'UNANIMITE

➤ Convention avec les Associations Utilisatrices des salles communales

Les conventions sont prêtes et doivent être signés par les présidents d'associations.

Un planning d'entretien (ménage, etc.,) est établi et semble fonctionner. K. SULTER passera une fois par semaine pour vérifier l'approvisionnement en produits d'entretien afin de ne pas laisser trop de stock dans les salles.

L'état des lieux des salles sera fait à chaque fois qu'une salle sera louée et une caution sera demandée.

Adopté à l'UNANIMITE

➤ Clôture du compte de souscription de la Fondation du Patrimoine pour la 1^{ère} tranche de travaux du Castrum

La fondation du Patrimoine nous demande de clôturer ce compte qui n'est plus alimenté depuis plusieurs années.

Il y a un gros travail à effectuer par le secrétariat de mairie pour un très faible revenu.

Adopté à l'UNANIMITE

➤ Coupes forêts communales (ONF)

Autorisation de coupes de Taillis et Chênes verts au niveau du relais de Ste Croix dont la vente revient à la mairie

Adopté à l'UNANIMITE

➤ Informations diverses

◆ Motion de soutien à IRRIFRANCE

La société IRRIFRANCE demande le soutien des maires pour la bonne continuité de son activité

Adopté à l'UNANIMITE

◆ Animation du 03/01/2015

11h Vœux du Maire

15h spectacle ouvert à tous avec goûter à l'entracte qui remplace le moment de convivialité accordé traditionnellement aux anciens.

◆ Nouveaux locaux du SIDEO

Le SIDEO prend ses nouveaux quartiers. Début janvier une réfection partielle sera faite par les employés municipaux (peinture...)

Le CCAS se trouve désormais dans l'aile sud de la Mairie en face du local d'Olargues Animation.

◆ Travaux intérieur Eglise St-Laurent

Des travaux de désinsectisation vont être menés à l'intérieur de l'église ; Les tissus, vêtements et autres objets risquant d'être endommagés devront être entreposés dans la sacristie.

◆ Lotissement EDF

Le projet de lotissement n'a pas été autorisé car la législation demande à ce qu'une borne incendie soit installée à moins de 150 m (la borne existante sur la RD908 se trouve à environ 500m). Une solution semble être trouvée avec le SIAE.

◆ Travaux Pont du Peyral

Les nouveaux garde-corps du Pont du Peyral correspondent à la 1^{ère} tranche des travaux visant à réaménager le centre-ville (du Funambule à l'Office de Tourisme) avec une restriction de la vitesse des véhicules (zone 30).

◆ Fourrière

Les communes de la communauté se regroupent sous l'égide de la Communauté des Communes ORB-JAUR afin d'obtenir un forfait plus avantageux avec la fourrière de Béziers, comprenant le transport (1.02€ par habitants)

◆ Ouverture des plis de l'Appel d'offre pour le Relevage de l'Orgue

Deux Facteurs d'orgue ont répondu sur les trois sollicités.

Les montants des offres dépassent largement l'estimation faite par le maître d'œuvre.

L'appel d'offre est déclaré « Infructueux »

L'appel d'offre sera reformulé et relancé avec la possibilité pour les pétitionnaires de proposer des options.

➤ Questions Diverses

Le dégrilleur de la station de relevage de l'assainissement sous le Pont Métallique a été posé

Remerciements aux employés municipaux pour les travaux réalisés sur l'ensemble de l'année et notamment ceux effectués à la salle polyvalente et pour les illuminations de Noël

Fontaine :

La fontaine du haut du village (chemin Saint-Laurent) fuit depuis trop longtemps ! Voir avec le SIAE pour réparer et poser une vanne afin de séparer son alimentation de celle de l'habitation privé contigüe.

Campotel :

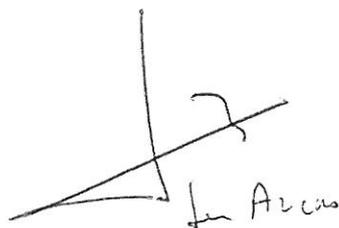
Des personnes seraient intéressées par l'achat d'une partie du Campotel pour créer une maison médicale. Cela nous permettrait d'entamer la réfection de l'autre partie, la Guinguette de Mr Cyclopède étant intéressé par la location pour la saison estivale. Les gîtes seraient aussi rénovés et mis en location saisonnière.

L'ancienne école du Sacré-Cœur a été achetée. Les acheteurs souhaitent en plus de leur habitation, aménager éventuellement une partie locative saisonnière.

➤ Recensement :

Du 20 janvier 2016 au 20 février 2016 aura lieu à Olargues le recensement INSEE. La commune d'Olargues, en raison d'une nouvelle réglementation, est divisée en 2 districts au lieu d'un seul pour le précédent recensement. Nous avons donc fait paraître une offre d'emploi pour 2 recenseurs ; Plusieurs personnes se sont présentés et ont été reçus. Nous avons retenues Mme SULKOWSK et Mme CARPENTIER, qui effectueront les stages de formations. Le recensement de la population sera coordonné par Mme CRE.

SEANCE LEVEE A 20h45


Le Arcas

